

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2019

OBJET :

Décision modificative n° 2 au budget 2019

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°6

EXPOSE DES MOTIFS

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

Considérant la stabilisation à des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts des prêts à taux révisables, nécessitant, à échéances constantes, un amortissement plus conséquent du capital, il est proposé de réaffecter les crédits non utilisés pour le règlement des intérêts au remboursement du capital de la dette comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 66 – Charges financières	- 3 500,00 €	
66111 – Intérêts réglés à l'échéance	- 3 500,00 €	
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	+ 3 500,00 €	
023 – Virement à la section d'investissement	+ 3 500,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement		+ 3 500,00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement		+ 3 500,00 €
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilées	+ 3 500,00 €	
1641 – Emprunts en euros	+ 3 500,00 €	

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes à + 3 500,00 € en section d'investissement.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n° 2 au budget 2019 telle que définie dans le tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 décembre 2019.

Pour Extrait

 **Michel BREUILLE,**
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	19
- Nombre de votants :	21
- Convocation du Conseil municipal le :	5 décembre 2019
- Convocation distribuée le :	5 décembre 2019
- Affichage du compte-rendu le :	20 novembre 2019
- Affichage du procès-verbal le :	14 février 2020

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. THOUVENIN, MME KIENER, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- Mme Véronique SAGET à M. LAURENT

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME MATHIEU
- MME PAGELOT
- M. RIFF

EXCUSES

- MME CADET
- MME LEDROIT
- M. PROVIN

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait

 **Michel BREUILLE,**
Maire